

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 21 août 2013 à 16h à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Sont présents :

Mme Géraldine T. Quesnel	maire
M. Serge Clément	conseiller district n° 2
Mme Sarah-Claude Racicot	conseillère district n° 4
M. René Levac	conseiller district n° 5
M. Jacques Bouchard	conseiller district n° 6

Sont absentes :

Mme Thérèse Lemelin	conseillère district n° 1
Mme Lyse Thauvette	conseillère district n° 3

Est également présent :

Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier qui agit en tant que secrétaire de cette assemblée

Ayant constaté le quorum, la présidente d'assemblée, Mme Géraldine T. Quesnel, déclare la séance légalement ouverte.

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 153 du Code municipal par tous les membres du Conseil dont une copie est jointe en annexe « A ».

ORDRE DU JOUR

Résolution no : 13-08-475

Acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 août 2013

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bouchard,
APPUYÉ PAR le conseiller Serge Clément,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 août 2013 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

Prière

1. Ordre du jour

1.1 Acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 août 2013

2. Affaires municipales

- 2.1 Flowfast Ontario inc. : mandat de peinture relatif à la réfection du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
- 2.2 Maison, Décor & compagnie : fourniture de peinture relative à la réfection du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
- 2.3 Groupe ABS : mandat de suivi technique des travaux de décontamination de sol au garage municipal

3. Services techniques et voirie

- 3.1 Mandat relatif aux travaux d'asphaltage/pulvérisation – rues Campeau, Philippe et Rolland

Période de questions aux citoyens (points à l'ordre du jour uniquement)

Levée de l'assemblée

AFFAIRES MUNICIPALES

Résolution no : 13-08-476

Flowfast Ontario inc. : mandat de peinture relatif à la réfection du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT la réorganisation des espaces de travail et des locaux afin de répondre aux besoins grandissants du nombre de postes de travail à l'administration ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovations des bureaux nécessitent les services d'un peintre ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de *Flowfast Ontario Inc*, établi à Les Cèdres ;

Il est

PROPOSÉ PAR, le conseiller Renée Levac,
APPUYÉ PAR, le conseiller Serge Clément,
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise *Flowfast Ontario Inc* pour les travaux de peinture des espaces et bureaux du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville au montant de 3 000 \$ (taxes en sus) ;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 13-08-477

Maison, Décor & compagnie : fourniture de peinture relative à la réfection du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT la réorganisation des espaces de travail et des locaux afin de répondre aux besoins grandissants du nombre de postes de travail à l'administration ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovations des bureaux nécessitent l'achat de peinture ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Maison, Décor & compagnie;

Il est

PROPOSÉ PAR, la conseillère Sarah-Claude Racicot,

APPUYÉ PAR, le conseiller Jacques Bouchard,

ET RÉSOLU

D'ACQUÉRIR la peinture relative aux travaux de rénovation des espaces et bureaux du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville au montant de 2 377,91 \$ (taxes incluses);

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 13-08-478

Groupe ABS : mandat de suivi technique des travaux de décontamination de sol au garage municipal

CONSIDÉRANT le mandat accordé à la firme *Groupe ABS* (laboratoires) par la résolution 13-08-465 afin de procéder à la réalisation d'une caractérisation préliminaire des sols;

CONSIDÉRANT les rapports déposés par le *Groupe ABS* et *AGAT laboratoires* confirmant la présence de contaminants dans le sol;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder au retrait des sols contaminés au garage municipal conformément aux critères de la politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue du *Groupe ABS* pour les travaux de réhabilitation des sols ;

Il est

PROPOSÉ PAR, le conseiller Jacques Bouchard,

APPUYÉ PAR, le conseiller René Levac,

ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme *Groupe ABS* pour le suivi environnemental des travaux de réhabilitation des sols au coût de 3 315 \$ (taxes en sus);

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, atteste avoir les crédits nécessaires au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

Résolution no : 13-08-479

Mandat relatif aux travaux de pavage d'asphaltage/pulvérisation – rues Campeau, Philippe et Rolland

CONSIDÉRANT l'appel d'offres diffusé sur le *Système électronique d'appel d'offres (SEAO)*, le 1^{er} août 2013, pour des travaux de pavage rue Campeau et resurfaçage des rues Philippe et Rolland;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 20 août 2013 dont les résultats sont :

- *Roxboro Excavation Inc. au coût de 209 817,19 \$ (taxes incluses);*
- *Construction DJL Inc. au coût de 214 684,02 \$ (taxes incluses);*
- *Pavage D'Amour Inc. au coût de 273 917,59 \$ (taxes incluses);*
- *Ali Excavation Inc. au coût de 286 917,43 \$ (taxes incluses);*

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise *Roxboro Excavation Inc.*;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme *Les Services exp. inc.*;

CONSIDÉRANT QU'un laboratoire doit assurer le suivi et le contrôle sur la qualité des matériaux ;

Il est

PROPOSÉ PAR, le conseiller Jacques Bouchard,
APPUYÉ PAR, la conseillère Sarah-Claude Racicot,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à l'entreprise *Roxboro Excavation Inc.* pour les travaux de pavage rue Campeau et resurfaçage des rues Philippe et Rolland au coût de 209 817,19 \$ (taxes incluses);

ET DE MANDATER la firme *Groupe ABS* pour assurer le suivi et le contrôle sur la qualité des matériaux pendant les travaux pour un montant maximum de 2 100 \$ (taxes en sus);

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, atteste avoir les crédits nécessaires au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

Période de questions

Début de la période de questions : n/a

Fin de la période de questions : n/a

Parole au Conseil

Résolution no : 13-08-480
Levée de l'assemblée

Il est
PROPOSÉ PAR, le conseiller René Levac,
APPUYÉ PAR, le conseiller serge Clément,
ET RÉSOLU

QUE les items inscrits à l'ordre du jour ont tous été étudiés et considérés;

QU'une période de questions aux citoyens a été tenue;

DE clore la présente séance extraordinaire à 16 h 30.

Adopté à l'unanimité

La mairesse,

Le secrétaire-trésorier,

Géraldine T. Quesnel

Jimmy Poulin